

QUESTIONS  
6 NOVEMBRE 1781

213  
peckre.  
lotigier +

Le six novembre 1781. après la publication de trois  
Bans de mariage sans empêchement dans cette paroisse  
entre françois josph peckre, journalier âgé de trente  
ans fils de feu pierre josph et d'augélique vioune  
niché et domiciliés en cette paroisse d'une part  
et cathérine therese lotigier fille de. âgée de trente  
cinq ans fille de feu jacques françois et de feue marie  
anne josph sauvarque, native et domiciliée en cette  
paroisse d'autre part. je soussigné curé de cette  
paroisse ayant le consentement de la mere de l'epouse  
L'epouse. étant libre, ai célébré leur mariage  
présents augustin et pierre antoine peckre frères à  
L'epouse Bauduin sauvarque cousin germain à  
L'epouse et françois josph lotigier frère à L'epouse  
tous quatre domiciliés en cette paroisse la contractante  
et deux témoins ont signé. le contractant et les deux  
autres témoins ont déclaré ne savoir écrire.  
Lotigier sauvarque Lotigier  
j. j. honorer part.